



Compte Rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt cinq mai à 18h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué 14 mai 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaients Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Madame Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle ADELIN, Madame Brigitte BOURGEAY, Madame Claire CARMIGNATO, Messieurs Jean-Baptiste PAULIN, Frank GRORUD, Madame Isabelle LUC, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Jean-Luc TORREQUADRA, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Denis BINAUD

Etaients absents excusés :

Monsieur Etienne du CHAFFAUT, qui donne pouvoir à Monsieur Loïc BOUCHARD
Monsieur Gabriel EHRET qui donne pouvoir à Monsieur Denis BINAUD
Monsieur Olivier PASQUAL qui donne pouvoir à Monsieur Rocco CAPPELLETTI
Monsieur Xavier ROLLIN

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 15 votants : 18

Désignation d'un Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN
Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal

Commandes passées à la SAUR pour :

- l'extension du réseau d'eaux usées route de la Vallée pour un montant de 14 980.78€ H.T.
- remplacement de 5 tampons d'assainissement sur la RD 385, dont 2 pris en charge dans le cadre du contrat qui lie la commune à la SAUR pour un montant de 5 640€ H.T.

Passerelle

Lors de la réunion organisée le 16 avril en mairie de Chazay, avec les deux exécutifs concernés par la passerelle, il avait été convenu que les deux conseils municipaux devaient délibérer avant fin mai pour lancer la consultation prévue dans le cadre de la procédure de marché public. Les différents documents concernant ce dossier ont été transmis ce jour, il n'est donc pas possible de prendre une décision aujourd'hui, sans les avoir étudiés au préalable en commission. Madame le Maire transmet un dossier aux 2 délégués, désignés pour la CAO. Elle propose de créer une commission « Passerelle » afin d'étudier ce projet avec un responsable de commission : Françoise BRESSON.

Le dossier de consultation communiqué par le bureau d'étude sera transmis à tous les élus.
Par conséquent ce point sera reporté à une réunion ultérieure.



Régularisation cession M. AZOULAY, chemin des Bruyères

Lors de la délivrance du permis de construire de M. Bachelut en 1993, une cession gratuite de terrain avait été notifiée. La régularisation n'a jamais été faite. Aujourd'hui, il y a un changement de propriétaire, il souhaite que ce dossier soit clôturé en cédant gratuitement à la commune 205m². Les frais de géomètre sont à la charge de la commune et les frais de notaires partagés.

Mme le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.

Affectation subventions aux clubs sportifs du GSC

Lors du vote du budget, il a été alloué la somme de 2 160€ au GSC. Conformément à la convention entre le GSC et la commune, il est proposé d'attribuer à chaque association, la somme de 225€ et le solde soit 360€ pour le GSC.

Mme le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Désignation des membres de droit au sein du GSC

Conformément aux statuts du GSC qui ont été adressés récemment par Christophe Geay, il est prévu au titre II, article 1^{er} que le conseil d'administration comprend, entre autre, 4 membres de la mairie : 2 titulaires et 2 suppléants

Comme proposé en commission « Associations » :

Jean Luc Torrequadra et Marie-Pierre TEYSSIER sont désignés membres titulaires

Jean Philibert et Rocco Cappelletti, membres suppléants

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Tarifs à fixer

La commission « Associations » propose de fixer les tarifs suivants :

- Marché nocturne : caution de 50€ pour les exposants
- Limiteur de son salle des fêtes : la caution passera de 50€ à 200€ (compte tenu du manque de respect par certains utilisateurs)
- Maison de l'Europe et idem pour le futur espace Verchères
 - o Pour les associations locales : une utilisation gratuite, ensuite utilisation payante, 250€ (conditions identiques à toutes les salles)
 - o Forfait énergie : 50€
 - o Caution : 500€
- Forfait utilisation Bords de l'Azergues : 25€ (participation aux frais d'éclairage et eau potable)

Mme le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Projet bourses aux étudiants pour études supérieures

Tous les élus ont été destinataires du compte rendu de la réunion rédigé par la commission et des 2 projets proposés. Après explications par Françoise BRESSON, Madame le Maire demande aux élus de se positionner sur l'une des 2 propositions.

Par 17 voix pour, le projet « Aide aux étudiants sans condition de ressources » est retenu.

Le nom choisi est : A.J.C. « Aide pour les Jeunes Citoyens de Civrieux ».



Attribution marché AMO Salle des sports

Liliane Dalla Libéra, adjointe en charge des bâtiments, indique qu'afin d'être accompagnée dans le réaménagement de la Salle des Sports, la commune a lancé une consultation pour une assistance technique à maîtrise d'ouvrage, à caractère administratif, technique et financier. Ces missions concernent l'encadrement du projet jusqu'à la réception des travaux. 2 bureaux d'études ont répondu, après analyse des offres, 2PConseil a été retenu pour un montant d'honoraires de 23 100€ H.T.

Denis Binaud s'étonne de ce choix compte tenu des remarques faites par le maître d'œuvre, sur le travail déjà réalisé par M. Plasse, et conseille la plus grande vigilance sur le suivi effectué par ce dernier.

Tirage jury d'assises 2019

Trois électeurs sont tirés au sort :

1	n° 222	Clément CHRETIEN
2	n° 722	Evelyne MATRAY
3	n° 295	Frédéric DEGENEVE

INFORMATIONS

Recours Fornas

Par jugement du 15 mars 2018, le Tribunal a condamné la commune à verser la somme de 9 910€ au titre du préjudice subi par la Sté Fornas suite au refus du permis d'aménager opposé le 3 juillet 2013. Cette somme a été réglée cette semaine. D'autre part, la Sté Fornas a fait appel à ce jugement. A suivre.

Contrat entretien fleurissement – Espaces Verts

Loic Bouchard a demandé à l'Abri de revoir sa proposition, compte tenu que le fleurissement a été attribué au personnel communal et qu'en contrepartie, l'Abri assurera plus de tonte ; mais le coût n'est pas le même.

Afin d'avoir un comparatif, un autre paysagiste a été consulté.

A l'unanimité le conseil municipal souhaite poursuivre sa collaboration avec l'Abri, association de réinsertion. Il leur sera demandé d'effectuer 8 tontes au lieu de 7 prévues initialement pour le prix de 15 650€.

Projet Charlieu

La commission urbanisme a souhaité reprendre ce dossier afin qu'il puisse avancer. Les conseillers ont été invités à formuler leurs souhaits sur les aménagements et équipements qu'ils souhaiteraient voir dans le secteur Charlieu. Afin de les aider dans leurs réflexions, une permanence destinée aux élus, sera tenue en mairie le samedi 9 juin de 9h30 à 11h.

Extension salle des sports

Après avoir reçu les associations sportives et échanges avec l'architecte du projet, décision a été prise de démarrer les travaux au mois de mai 2019 avec pour objectif une livraison pour la rentrée 2020. Le GSC a été informé et s'est chargé de diffuser l'information auprès de ses adhérents.

Mme le Maire tiens à souligner la collaboration avec Christophe Geay pour la nouvelle organisation pour la prochaine rentrée avec l'espace Verchères. Elle souhaiterait qu'il soit impliqué dans l'avancement du projet de la salle des sports.



Travaux espace Verchères

Les travaux ont débuté cette semaine, les élus sont invités à se rendre sur le chantier.

Travaux

- Extension réseau eaux pluviales :
Rue du cimetière, achevé, les travaux de voirie vont démarrer le 18 juin.
Rue des Iles, encore 3 semaines de travaux.
- Réfection tapis RD 385, à partir du 15 juillet
- Transformateur les Prés Secs, travaux à compter de la semaine 22

- Impasse du Drivet : les travaux d'aménagement de stationnement et les luminaires sont installés ; il est demandé aux riverains de respecter le stationnement en utilisant les places créées à cet effet.

- Programme les Verchères : 1^{ère} réunion a eu lieu le 25 mai, avec le bureau d'étude en charge de la maîtrise d'œuvre pour la voirie avec la CCBPD.

Réunion sur la fibre

Une réunion en mairie avec les opérateurs Orange et SFR a eu lieu avec tous les propriétaires de copropriétés afin de leur donner des informations sur cette démarche. La fibre arrivera fin 2019, début 2020 sur la commune.

Mai dans la rue

Remerciements aux associations : ADF, PEP'S et tout particulièrement Sophie Lefebvre, Des Filles en Aiguilles (qui a confectionné les tabliers), le Comité de Jumelage, le Team Synchronos, le CATT, LNA Radio et Adopte une Poule

Remerciements également à Isabelle, Jean et Rocco qui n'ont pas compté leur temps et leur énergie pour l'organisation de cette manifestation à laquelle Madame le Maire souhaite la présence de tous les élus dans la mesure du possible.

Compteur Linky

Il semblerait que la procédure concernant l'installation des nouveaux compteurs n'ait pas été respectée. Certains compteurs sont changés en l'absence des propriétaires.

Loic Bouchard contactera ENEDIS à ce sujet.

La séance est levée à 19h30.